



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5132

Attribution d'une subvention d'investissement d'un montant de 11 100 euros en faveur de l'association SLEA, gestionnaire de l'établissement d'accueil de jeunes enfants "L'Océane", sis 12 rue Notre-Dame à Lyon 6e, pour le réaménagement et l'équipement d'une salle de change -
Approbation et autorisation de signature de la convention

Direction de l'Enfance

Rapporteur : Mme REYNAUD Blandine

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/5132 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT D'UN MONTANT DE 11 100 EUROS EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION SLEA, GESTIONNAIRE DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS "L'OCEANE", SIS 12 RUE NOTRE-DAME A LYON 6E, POUR LE REAMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT D'UNE SALLE DE CHANGE - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Mobilier et petits aménagements pour crèches associatives ».

Par les délibérations n° 2018/4381 du 17 décembre 2018 et n° 2019/4990 du 23 septembre 2019, le Conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention globale de fonctionnement au profit de la structure de petite enfance « L'Océane » d'un montant de 138 000 € pour l'année 2019.

L'association Société Lyonnaise pour l'enfance et l'adolescence SLEA réalise diverses missions d'intérêt général, définies en partenariat, tant par la collectivité dans le cadre de sa politique locale développée dans le secteur de la petite enfance, que par la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Lyon, qui participe également à ces missions par l'octroi de différents moyens, notamment financiers, en assurant la gestion de 6 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) répartis sur 4 arrondissements et représentant 141 places.

A ce titre, l'association assure le fonctionnement et l'animation de la structure d'accueil petite enfance « L'Océane » sis 12 rue Notre-Dame à Lyon 6^{ème}.

Les équipements intérieurs de la crèche « L'Océane » étant vieillissants, l'association a sollicité la Ville de Lyon pour son projet de réaménagement de la salle de change en remplaçant le mobilier existant et en effectuant divers travaux de remise en état et d'amélioration de la pièce : changement du mobilier de change, travaux de peinture et de plomberie, remplacement de l'éclairage et changement du revêtement de sol.

L'association a présenté un budget d'investissement de 13 876 € TTC et a sollicité le soutien de la Ville à hauteur de 11 100 € le reste, notamment les travaux, étant financé par l'association.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention d'investissement de 11 100 € en faveur de cette association, principalement pour le réaménagement et l'équipement de la salle de change. Les conditions et modalités de versement de la subvention d'investissement de la Ville de Lyon sont formalisées par la convention jointe au présent rapport.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n° 2018/4381 du 17 décembre 2018 et n° 2019/4990 du 23 septembre 2019 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention d'équipement d'un montant de 11 100 € est allouée à l'association SLEA pour le réaménagement et l'équipement d'une salle de change pour la crèche « L'Océane ».
- 2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association SLEA, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la subvention d'équipement sera financée à partir des crédits inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme ENGESTION, opération ENGEQUIP et sera imputée sur les articles 20421 et 20422, fonction 64, respectivement à hauteur de 8 500 € et 2 600 €

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Blandine REYNAUD